



ÇA NE « PASS » PAS !

La mise en place du pass sanitaire est génératrice de fortes tensions, de discriminations d'accès au service public, d'accès aux soins. Après quelques jours d'application, nous voyons déjà les premiers effets pervers.

Nous sommes contre les modalités d'obligation vaccinale inscrite dans la loi du 5 août 2021. **Le choix de se faire vacciner ou non doit rester individuel.** Nous n'acceptons aucun coup de force contre le Code du Travail, au prétexte de l'état d'urgence, de la pandémie.

Le Premier Ministre Jean CASTEX est un pousse au crime, il a clairement déclaré que « *les sanctions devraient être appliquées* » vis-à-vis des salariés qui ne présenteraient pas un schéma vaccinal complet, ou des tests négatifs. **Or le Code du Travail n'a pas été modifié, il protège chacun contre toute forme de discrimination.** Appliquer en la matière une « sanction » est proprement **inacceptable et contraire au droit.**

De plus la suspension du contrat de travail des soignants, des personnels du médico-social, aura **pour conséquence d'affaiblir à nouveau notre système de soins**, déjà en sous-effectif.

La Vendée est **particulièrement touchée par la politique de restriction d'accès aux soins** : les urgences de la quasi-totalité des hôpitaux de Vendée ont fonctionné cet été en mode dégradé. Il manque 27 médecins urgentistes. Des milliers de vendéens n'ont pas de médecin traitant... **Cela n'a que trop duré !**

Le gouvernement n'entend renoncer à rien ; il entend **appliquer au 1^{er} octobre sa contre-réforme de l'Assurance chômage**, et cherche le moment favorable pour **porter un nouveau coup à notre système de retraite**. Dans le même temps, **les salaires et traitements sont toujours au régime de l'austérité.**

Nos revendications sont claires :

- ➔ **Abandon** du pass sanitaire ;
- ➔ **Défense** des libertés, levée de l'état d'urgence ;
- ➔ **Plan d'urgence** pour l'école et l'hôpital : donner des moyens nécessaires pour instruire et soigner ;
- ➔ **Retrait** des réformes de l'Assurance chômage et des retraites ;
- ➔ **Augmentation** des salaires, retraites et pensions ;
- ➔ **Gratuité** des masques, maintien de la gratuité des tests au-delà du 15 octobre 2021.

Pour nos libertés, contre la régression sociale, organisons la résistance !

L'intersyndicale CGT et FO appelle à un rassemblement

le MERCREDI 15 SEPTEMBRE à partir de 17 HEURES
devant la Préfecture de La Roche sur Yon